

Avis de constitution

SOCIETE « CHRISTALUX GROUP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI 10 ème  
tranche BEL ALLURE LOT 243 ILOT 32 SECTION BT  
PARCELLE 356, Lot 243, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRISTALUX GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Immobilier (achat de terrain, vente de terrain, construction de maison, vente de matériel de construction) ;

- Cosmétique, parfumerie, spa ;

- Evènementiel, Décoration d'intérieur ;

- Agence de transaction : OM, WAVE, MOOV, Money Gram, Western, Ria ;

- Restauration : cave, boite de nuit, plein air, restaurant ;

- Mode : vêtement, accessoire ;

- Epicerie : supermarché, boutique

- Import-Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI 10 ème tranche BEL ALLURE LOT 243 ILOT 32 SECTION BT PARCELLE 356, Lot 243, Ilot 32

Dirigeant(s) Mme TANO N'ZORE TATIANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12714 du 12/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75758/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

